

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1858**

Accolade

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-79991](#)

fondation ancienne, c'est toujours sous l'abside que se trouvent placées les cryptes ; aussi le sol des absides, au-

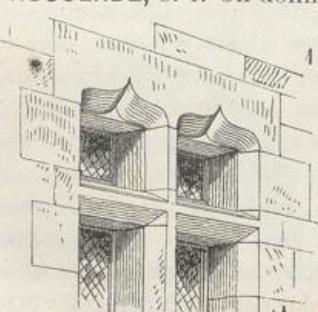
tant par suite de cette disposition que par tradition, se trouve-t-il élevé de quelques marches au-dessus du sol de la nef et des transsepts. Les églises de Saint-Denis, en France et de Saint-Benoit-sur-Loire présentent des exemples complets de cryptes ré-

servées sous les absides, et construites de manière à relever le pavé des ronds-points de quinze à vingt marches au-dessus du niveau du transept (voy. CRYPTE).

Parmi les absides les plus remarquables et les plus complètes, on peut citer celles des églises d'Ainay à Lyon, de l'Abbaye-aux-Dames à Caen, de Notre-Dame-du-Port à Clermont, de Saint-Sernin à Toulouse, x<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles ; de Brioude, de Fontgombaud ; des cathédrales de Paris, de Reims, d'Amiens, de Bourges, d'Auxerre, de Chartres, de Beauvais, de Séez ; des églises de Pontigny, de Vézelay, de Semur en Auxois, xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles ; des cathédrales de Limoges, de Narbonne, d'Alby ; des églises de Saint-Ouen de Rouen, xiv<sup>e</sup> siècle ; de la cathédrale de Toulouse, de l'église du Mont-Saint-Michel-en-mer, xv<sup>e</sup> siècle ; des églises de Saint-Pierre de Caen, de Saint-Eustache de Paris, de Brou, xvi<sup>e</sup>. Généralement les absides sont les parties les plus anciennes des édifices religieux : 1<sup>o</sup> parce que c'est par là que la construction des églises a été commencée ; 2<sup>o</sup> parce qu'étant le lieu saint, celui où s'exerce le culte, on a toujours dû hésiter à modifier des dispositions traditionnelles ; 3<sup>o</sup> parce que, par la nature même de la construction, cette partie des monuments religieux du moyen âge est la plus solide, celle qui résiste le mieux aux poussées des voûtes, aux incendies, et qui se trouve, dans notre climat, tournée vers la meilleure exposition.

Il est cependant des exceptions à cette règle, mais elles sont assez rares, et elles ont été motivées par des accidents particuliers, ou parce que, des sanctuaires anciens ayant été conservés pendant que l'on reconstruisait les nefs, on a dû, après que celles-ci étaient élevées, rebâtir les absides pour les remettre en harmonie avec les nouvelles dispositions.

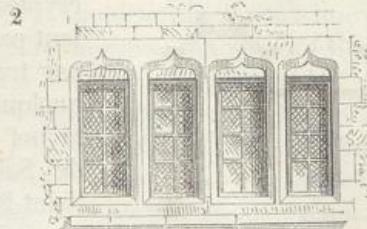
**ACCOLADE, s. f.** On donne ce nom à certaines courbes qui couronnent les linteaux des portes et fenêtres, particulièrement dans l'architecture civile. Ce n'est guère que vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle que l'on commence à employer ces formes engendrées par des arcs de cercle, et qui semblent uniquement destinées à orner les faces extérieures des linteaux. Les accolades sont, à leur origine, à peine apparentes (1) ; plus tard, elles se



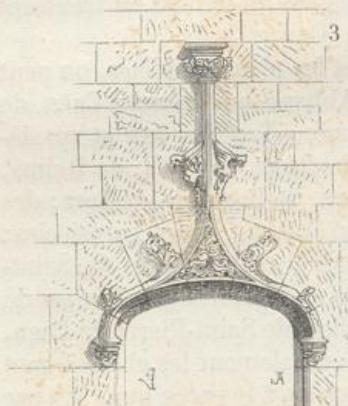
T. I.

2

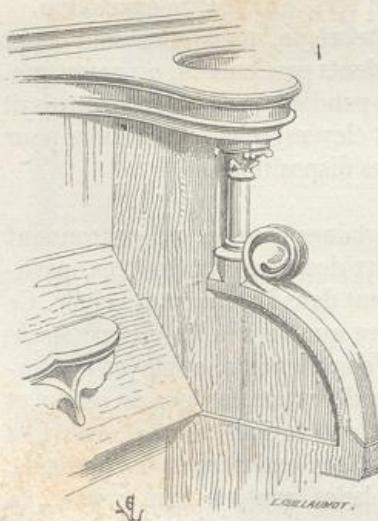
déagent, sont plus accentuées (2) ; puis, au commencement du xv<sup>e</sup> siècle,



prennent une grande importance (3), et accompagnent presque toujours les couronnements des portes, les arcatures, décorent les sommets des lucarnes de pierre, se retrouvent dans les plus menus détails des galeries, des balustrades, des pinacles, des clochetons.



stalles, et qui permet aux personnes assises de s'accouder lorsque les *miséricordes* sont relevées (voy. STALLES). Les accoudoirs des stalles sont toujours élargis à leur extrémité en forme de spatule, pour permettre aux personnes assises dans deux stalles voisines de s'accouder sans se gêner réciproquement (4). Les accoudoirs sont souvent supportés, soit par des



animaux, des têtes, des figures, ou par des colonnettes (2). On voit encore